



CAHIER DES CHARGES TECHNIQUES PRESTATION INTELLECTUELLE

Agence Française de Développement
5, rue Roland Barthes
75598 Paris Cedex 12 - RCS PARIS B 775 665 599
Téléphone : + 33 (0)1 53 44 31 31

Concernant la prestation

**« Prestations d'appui à la réalisation de contrôle de
premier niveau/dossiers de diligences et au renforcement
de la documentation interne »**

SOMMAIRE

ARTICLE 1.	Présentation du Service Prescripteur	3
ARTICLE 2.	Objet du marché.....	3
ARTICLE 3.	Contexte et objectifs de la mission	3
ARTICLE 4.	Prestation attendue	4
ARTICLE 5.	Livrables attendus.....	4
ARTICLE 6.	Modalité d'exécution	4
6.1	Méthodologie attendue	4
6.2	Exigence particulière de réalisation / Conditions d'exécution.....	4
6.3	Planning d'exécution	5
ARTICLE 7.	Compétences attendues du Prestataire	5
ARTICLE 8.	Moyens mis à disposition du Prestataire.....	5

ARTICLE 1. Présentation du Service Prescripteur

La Division CRC est garante de la qualité des dossiers de connaissance du client (KYC) via la formalisation du contrôle de premier niveau (instructions et vigilance constante) pour les dossiers relevant de son périmètre, et de la complétude des dossiers permanents (DP).

CRC est le référent méthodologique sur les sujets relatifs aux Dossiers Permanents et aux dossiers de diligence LCB/FT pour SDD et GEO, en appui de DXR/DCO ; à ce titre, CRC anime le Réseau sur ces sujets.

ARTICLE 2. Objet du marché

L'objet du marché est de recevoir des prestations d'appui sur 3 dimensions en particulier :

- *Appui sur l'activité d'actualisation des dossiers KYC où il sera demandé de réaliser soit des contrôles de premier niveau de dossiers de diligences soit des dossiers de diligences directement ;*
- *Appui sur le suivi des travaux sur la base des statistiques disponibles et d'échanges avec les équipes en charge des traitements à apporter ;*
- *Appui à la formalisation de documentation interne en lien avec la réalisation de dossiers de diligence et/ou des contrôles de premier niveau.*

ARTICLE 3. Contexte et objectifs de la mission

La mission s'inscrit dans le contexte de fin d'année où une augmentation de charge est constatée pour finaliser le plan d'affaires. Les prestations d'appui visent donc à permettre la continuation des activités de la division sans dépriorisation excessive. A noter que le KYC est encadré de manière réglementaire et qu'il y a un enjeu pour minima le maintien (les fréquences d'actualisation doivent être prises en charge pour éviter une dégradation) mais surtout une progression des indicateurs dans le domaine. A ce titre un objectif de 100% est attendu au 31 décembre 2026 au plus tard.

Les prestataires sélectionnés vont contribuer à l'activité d'actualisation réalisée par l'équipe (et non à l'instruction), reporter sur les traitements réalisés (dont le suivi des traitements d'autres intervenants) et sur la base de la pratique formaliser des supports qui viendront alimenter la documentation interne (messages types, modes opératoire, etc). Cette année ce sujet doit être mis en valeur avec la montée en puissance de la KYC unit.

L'AFD a mis en place une KYC unit depuis 2024. La KYC unit est une unité décentralisée qui traite le KYC au niveau local dans tous les pays d'intervention. Les consultants pourront donc travailler directement avec les KYC Officers des différentes zones géographiques. Le travail nécessitera possiblement la maîtrise de la langue anglaise (deux KYC officer étant spécifiquement anglophone)

Le recours à des appuis externes est réalisé de manière assez fréquente pour soulager l'activité en fin d'année.

L'indicateur principal de l'activité de la division est le taux de conformité des dossiers KYC. Il s'agit donc pour l'appui de disposer de compétences en lien avec le KYC pour intervenir de manière pertinente sur les contrôles et/ou les dossiers. L'activité est réalisée au travers d'applications qui sont soit de place soit développée en interne. Le périmètre d'intervention est le portefeuille de projets de l'AFD (les détails seront mis à disposition des intervenants à leur arrivée).

En termes de volumétrie, le total de tiers traité s'établit autour de 1600 et le besoin d'actualisation peut concerner un maximum théorique de 400. Le périmètre d'intervention de la mission sera précisé au moment du déploiement.

La mission se déroulera dans les locaux de l'AFD Paris 12. Les intervenants seront pris en charge par l'équipe à leur arrivée pour une formation.

ARTICLE 4. Prestation attendue

La prestation attendue porte sur 3 dimensions :

- **Actualisation KYC** : les intervenants devront contrôler les dossiers de diligences reçus et/ou formaliser des dossiers de diligences sur la base d'éléments transmis par les équipes en front¹. Il est attendu de pouvoir réaliser ou contrôler toutes les étapes constitutives d'un dossier de diligence avec de manière non exhaustive : analyse documentaire, arborescence, recherches réputationnelles, identification de red flags, formalisation des analyses au sein de documents ou dans les systèmes idoines, etc ;
- **Suivi de l'activité d'actualisation** : sur la base des données semestrielles disponibles, refléter l'avancée des travaux en consolidant les données dans un reporting ;
- **Formalisation de la documentation** : dans le format jugé le plus pertinent, créer ou corriger des documents à usage interne pour détailler les étapes à réaliser pour l'activité de KYC (contrôle ou réalisation de dossiers). Les documents seront diffusés aux différents intervenants concernés en interne (réseau ou siège notamment les personnes intervenant sur la constitution des dossiers). Il sera attendu des modes opératoires spécifiques à destination des opérationnels, des fiches pratiques de réalisation des diligences etc..
- **Par exemple pourquoi le statut, ou les comptes audités sont importants à demander à la contrepartie pour la réalisation du KYC ?**

ARTICLE 5. Livrables attendus

La prestation doit intervenir principalement sur le T4 2026 (ajustement à la marge possible mais rien au-delà du 31 décembre) et doit durer 3 mois maximum.

En termes de livrables, en dehors de la réalisation effective des contrôles de premier niveau ou des dossiers de diligences ainsi que des documents visant à enrichir la documentation interne, il sera attendu un point de situation sur les travaux réalisés au titre de l'actualisation (listes des dossiers traités complètement, situation détaillée des actions lancées sur les dossiers non finalisés à la fin de la mission), un reporting sur la situation globale en fin de mission.

ARTICLE 6. Modalité d'exécution

6.1 Méthodologie attendue

Le prestataire pourra proposer la méthodologie jugée la plus adaptée pour mener à bien ses activités, en accord avec le responsable de la mission.

6.2 Exigence particulière de réalisation / Conditions d'exécution

Le montant maximum du marché est de 116 000 euros HT.

Le marché sera exécuté dans les locaux de l'AFD qui a son siège au 5 rue Roland Barthes, 75012 Paris. Le principal lieu d'exécution sera le site « Barthes » (44 rue Roland Barthes, 75012 Paris).

Pour cette mission le télétravail est possible sous réserve de l'autorisation de l'AFD et de l'avancée des travaux liés à la mission.

Le titulaire s'engage à désigner un interlocuteur unique chargé de suivre le présent marché.

Il aura accès au système d'information de l'AFD. Il disposera d'un poste de travail électronique et physique dans les locaux de l'AFD.

¹ En lien avec les procédures AFD du groupe qui seront transmises lors de la formation aux consultants

6.3 Planning d'exécution

La prestation devra intervenir sous un délai maximum de 3 mois.

ARTICLE 7. Compétences attendues du Prestataire

Les compétences attendues sont les suivantes :

Une équipe de 3 personnes est attendue

- *Expertise :*
 - *Expérience significative du KYC bancaire*
 - *Analyse*
 - *Reporting / utilisation d'Excel*
 - *Formalisation de documentation interne*
 - *2 d'années d'expérience minimum*
 - *Anglais professionnel souhaité*
- *Posture*
 - *Sens pédagogique*
 - *Travail en équipe*
 - *Capacité à communiquer avec des interlocuteurs très variés et nombreux*

ARTICLE 8. Moyens mis à disposition du Prestataire

Le matériel pour pouvoir réaliser la mission sera mis à disposition des intervenants (pc et accès aux applications). Des badges d'accès seront aussi mis à disposition.